



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Aéroport de Saint-Hubert

Représentant des citoyens sur le comité consultatif sur le climat sonore

Le choix unilatéral de DASH-L est inacceptable selon le CAPA-L

Saint-Hubert, 23 septembre 2020. Le Comité anti-pollution des avions – Longueuil (CAPA-L) dénonce le processus de sélection partisan et le choix unilatéral de DASH-L pour le poste de représentant des citoyens sur le comité consultatif sur le climat sonore, laissé libre à la suite de la démission de David Lobjoie au printemps dernier.

Non seulement DASH-L ne permet pas au CAPA-L de participer au choix et ainsi s'assurer de la nomination d'un citoyen impacté, DASH-L persiste à choisir un représentant des citoyens à même son bassin de sympathisants de l'aéroport. Le but du comité consultatif est pourtant bien clair : impliquer et tenir compte des préoccupations des citoyens réellement affectés par les activités de l'aéroport. En nommant encore une fois un porte-parole qui approuvera et défendra ses décisions auprès de la population, DASH-L démontre sa fermeture au dialogue avec les citoyens impactés négativement.

Rappelons que le comité consultatif sur le climat sonore découle du jugement obtenu en 2015 suite au recours collectif du CAPA-L. Dans l'esprit des négociations, il était clair que le CAPA-L choisirait son représentant afin de bien défendre les intérêts de tous ses membres. En mai dernier, le CAPA-L s'était d'ailleurs empressé de le rappeler pour une deuxième fois à DASH-L, mais DASH-L persiste à interpréter le jugement en sa faveur en restant campé sur ses positions et en refusant tout dialogue.

Nous en arrivons aujourd'hui à un constat clair : DASH-L ne s'engage pas de bonne foi dans une consultation citoyenne en choisissant un porte-parole qui servira ses propres intérêts dans le développement de l'aéroport. Bien que l'acceptabilité sociale soit un critère de plus en plus important pour les projets d'entreprises responsables, DASH-L persiste à vouloir contrôler l'information et faire taire toutes opinions divergentes à son développement. Il ne faut pas confondre relations publiques et comité consultatif! Nous invitons DASH-L à revoir la représentativité de ce comité et à rétablir une communication transparente et non partisane avec les citoyens affectés par les activités provenant de l'aéroport.

- 30 -

Renseignements :

Johanne Domingue

Présidente et porte-parole

Comité anti-pollution des avions – Longueuil (CAPA-L)

Courriel : capa-l@hotmail.com

Pour plus d'informations : <https://capa-l.com/>